

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL :

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES :

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum p^r une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont re-
çues exclusivement par l'Agence de
publicité Hauserstein & Vogler, Sion,
Lausanne, Montreux, Genève, Fri-
bourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Les Commissions de Gestion

Nous soulignons ici-même, il y a quelques mois, le peu de temps dont disposent les Commissions et Administrations élues par le Grand Conseil pour vérifier de grosses gestions financières comme celles du budget de l'Etat et de la Caisse hypothécaire.

Les événements ne devaient pas tarder à apporter des arguments douloureux à notre remarque.

A la séance de samedi du Grand Conseil, il a été révélé, sur une attention et un pointage plus rigoureux d'un comptable spécial, qu'il manquait 25.000 fr. dans la bourse des pensions de retraite des gendarmes gérée par l'Etat.

Et tous les députés sont restés bouche bée en face de ce trou.

Où a passé l'argent ?

On dit que cette *luite* remonte à la Banque cantonale et au départ pour l'autre monde, et aussi pour les Indes, de la trop fameuse famille Stouki qui devait opérer des merveilles financières et qui s'est surtout signalée par des tours de passe-passe.

Il est possible que la Caisse des gendarmes soit une nouvelle victime de cette dernière.

Mais ce qui est énorme, fabuleux, incompréhensible, c'est que tous les chefs du Département des Finances et toutes les Commissions de gestion qui se sont succédé depuis la liquidation de la Banque cantonale n'aient rien vu, jusqu'à M. le conseiller d'Etat Seiler.

Ça c'est un comble.

Mais comment donc se faisaient les pointages ?

Nous nous figurions tous qu'une Commission de gestion est une des plus hautes émanations de la conscience, du scrupule, de la responsabilité financière de tout un peuple. Nous nous figurions encore qu'une Commission de gestion pesait tout, s'arrêtait aux rubriques, questionnait, vérifiait et ne fixait les grandes lignes de son rapport qu'après une connaissance parfaite des choses.

Or, ce n'est rien de tout cela ou c'est tout, excepté cela.

Une Commission de gestion se définit une réunion de messieurs très graves, où, en deux ou trois heures, on a la prétention de faire un travail qui réclamerait au moins huit jours. Et quand un membre plus indépendant et mieux éclairé, essaie de faire une remarque sur une opération quelconque, le chef du Département des Finances l'envoie se promener sur le Grand Pont ou du côté de la Tour des Sorciers.

C'était ainsi, du moins jusqu'à hier.

On nous assure — et nous le croyons — que M. Seiler comprend autrement le rôle d'une Commission de gestion et que, le premier, il déplore ce manque de temps, de courage et d'attention qui permet que 25.000 fr. s'échappent comme par enchantement, il faudrait plutôt écrire par désenchantement.

Tant mieux.

L'expérience doit servir de leçon, et, à moins d'aller au-devant de nouvelles surprises désagréables, les Commissions et Administrations nommées par le Grand Conseil ont le devoir d'être quelque chose de plus qu'un Comité de lecture ou une réunion d'auditeurs pressés.

Assurément, il n'y a aujourd'hui que mal à demi ou demi-mal.

La caisse de la gendarmerie ne perd rien, attendu que l'Etat est responsable de sa gérance. Mais ce qui a été évité peut se reproduire, si l'on ne coupe immédiatement le mal par sa racine et si l'on n'exige un contrôle minutieux et sérieux.

Un souhait.

Nous espérons bien que l'on ne se servira pas de cette déconvenue qui lèse jusqu'à un certain point nos finances de 25.000 baïles pour renvoyer à plus tard la pétition des gendarmes. Ce serait se servir d'une erreur pour combattre une injustice.

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Impressions d'aveugles. — Une centaine de jeunes aveugles visitaient, il y a quelques jours, le Jardin zoologique de New-York et, pour la première fois, voyaient, si l'on peut dire, toute sorte d'animaux qu'ils ne connaissaient que par les descriptions. Ils les voyaient à leur manière, en les touchant de la main, quand on le leur permettait.

Devant un poney du Shetland, un enfant dit : « C'est un chameau, je sens sa bosse ! » ; le second crut reconnaître un ours à la rudesse du poil ; le troisième seulement dit que c'était un cheval. Un chameau, un vrai, fut pris pour un canard (on ignore pourquoi). La girafe étonna beaucoup. Lorsqu'à l'aide d'une échelle on eut hissé sur son dos une petite fille, celle-ci pensa que c'était un oiseau, et lorsqu'on l'eut assuré que la girafe marchait sur terre :

« Alors, dit-elle, elle n'entrerait pas dans notre maison, car elle a au moins seize mètres de haut ! » Mais le triomphe fut pour l'éléphant : Ses jambes monstrueuses, ses immenses oreilles, surtout sa trompe furent des sujets d'émerveillement. « Est-ce qu'un éléphant peut sentir avec une trompe si longue ? » demandait une fillette, et une autre croyait que les oreilles étaient des rideaux.

Après la promenade, on pria les enfants, qui sont accoutumés à manier le crayon, d'esquisser la silhouette des bêtes qu'ils avaient « vues ». Ils dessinent presque tous avec une grande habileté. Plusieurs de leurs croquis étaient, naturellement, quelque peu fantaisistes et apocalyptiques. Mais d'autres, au contraire, montraient une ressemblance frappante à la réalité.

Histoire de bandits. — Au temps où M. Porfirio Diaz, ex-président de la république du Mexique, était encore un tout jeune homme, les grandes chausses conduisant à Guadalajara étaient littéralement infestées par des bandes de brigands qui très souvent, ne laissaient même pas la chemise aux voyageurs qui leur tombaient sous la main. Chaque fois qu'on voyait arriver dans la capitale mexicaine une diligence n'ayant plus de rideaux aux vitres, on était fixé : les voyageurs avaient enlevé les rideaux pour remplacer les chemises que les bandits leur avaient volées.

Un jour, raconte M. Porfirio Diaz, la situation était devenue tellement intenable que je résolus de requérir un piquet de soldats et de me mettre à la poursuite des malfaiteurs. La tâche fut ardue et ce n'est qu'à grand peine que nous réussîmes à capturer le chef de la principale bande. Nous lui liâmes les mains sur le dos, le plaçâmes sur un mulet et le traînâmes dans l'endroit le plus proche, pour le livrer aux autorités. Aussitôt arrivé, je me mis en quête de l'officier de justice et, comme il me fut impossible de le découvrir, je demandai à un groupe d'hommes :

— Où donc puis-je rencontrer votre officier de justice ?

— Mais le voilà, monsieur, s'écrièrent-ils en chœur, là, sur le dos du mulet !

Un Vaudois chez Guillaume II. — Nous lisons dans les « Basler Nachrichten » :

A l'occasion de son dernier séjour à Strasbourg, l'empereur a visité le château de Hohkönigsbourg. Parmi ses hôtes se trouvait le professeur Naef, président de la Société suisse pour la conservation des monuments historiques. Le professeur Naef a

présenté à l'empereur une série de photographies et d'esquisses de bahuts très anciens, conservés au château de Valère. Il a proposé à l'empereur, qui a accepté, de faire exécuter une copie d'un de ces bahuts pour le château de Hohkönigsbourg. L'empereur et le savant vaudois ont engagé une discussion très animée sur de nombreuses questions archéologiques soulevées au cours de la visite du château. L'empereur et son hôte se sont séparés très cordialement après avoir pris le thé dans la grande salle impériale.

Le pétrole solidifié. — On utilise depuis quelque temps, surtout en Amérique, du pétrole solidifié ou plutôt saponifié : on fait bouillir le pétrole additionné d'une préparation d'acide stéarique avec une solution alcoolisée de soude caustique.

Le pétrole solidifié se présente sous la forme d'une masse solide transparente, qui peut se diviser en briquettes, d'une manipulation facile, pouvant être transporté facilement.

Sous cette forme solide, ce pétrole brûle lentement et régulièrement, il est insensible au froid, à la pluie, à la température. Il remplace deux fois et demie son poids de houille.

Un moteur a été étudié spécialement pour utiliser ce combustible. C'est le moteur Lowe qui, paraît-il, serait établi pour utiliser la totalité des calories du combustible.

Il ne fond que lorsqu'on l'enflamme, mais brûle de telle façon qu'il est facile de l'éteindre avec un morceau d'étoffe. D'autre part, l'utilisation du pétrole solide n'exige pas d'appareils spéciaux. Dans le cas des moteurs, l'économie présentée par l'emploi du pétrole solide serait de 20 %, ce qui s'explique par ce fait qu'il n'y a pas de liquide entraîné par le cylindre et rejeté par le tuyau d'échappement sans être brûlé. Le pétrole sous cette nouvelle forme se prête également à l'éclairage des lanternes d'automobiles ou de lampes à manchons.

Simple réflexion. — Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui.

Curiosité. — On apprend de Rome que le professeur Malladra attaché à l'Observatoire du Vésuve a réussi à parvenir au fond du cratère. Il rencontra à une certaine profondeur une énorme crevasse par laquelle il atteignit le fond. Il y resta deux heures, enregistrant des températures très élevées et d'autres observations. La profondeur est d'environ 300 mètres.

Pensée. — Pour bien donner comme pour bien recevoir, il n'y a qu'à laisser voir son bonheur.

Mot de la fin. — Entre villageoises :
— Moi, la personne la plus propre que j'ai connue, c'est une vieille dame qui était aveugle, et qui se lavait tout de même... les mains !

Journée catholique du 2 juin 1912

Appel au peuple valaisan

CATHOLIQUES VALAISANS !

Pour la deuxième fois vous êtes conviés à prendre part à une grande manifestation religieuse et patriotique dont l'importance ne saurait vous échapper : nous vous invitons à vous rendre en foule à Sion le 2 juin prochain pour la seconde journée catholique valaisanne (Katholikentag).

Il y a huit ans (11 septembre 1904) répondant à l'appel de vos chefs, vous êtes accourus en phalanges serrées, au nombre de plus de dix mille, offrir à nos confédérés catholiques, venus à Sion de toutes les parties de la Suisse pour la Réunion des délégués de l'Association populaire suisse, le spectacle magnifique d'un peuple discipliné et fort, aux convictions profondes, à la foi robuste, inébranlable comme le granit de nos Alpes. A cette occasion fut créée à Sion la Fédération cantonale de l'Association populaire suisse qui, en groupant toutes les sociétés catholiques d'hommes du

canton sous un comité unique, en rattachant fortement ces sociétés ainsi fédérées à la vaste association du Volksverein suisse, en prenant à tâche de promouvoir de toutes ses forces le mouvement catholique en Valais, devait exercer sur le développement de celui-ci une influence décisive. C'est le Comité cantonal de cette fédération qui vous convoque aujourd'hui. Mais, ainsi qu'en témoignent les noms vénérés et aimés des membres de notre Comité d'honneur, c'est le *Chef lui-même du diocèse*, dont les bénédictions ont été largement accordées au congrès, ce sont vos *pasteurs et vos magistrats* qui vous invitent tous, catholiques valaisans, à vous grouper autour d'eux le 2 juin prochain, pour affirmer à nouveau, à la face du pays tout entier, votre profond dévouement à la cause catholique ainsi que votre décision arrêtée, énergique, d'affirmer, de perpétuer le triomphe de cette cause dans notre cher canton du Valais.

Catholiques valaisans ! — Le but de cette journée catholique est donc tout d'abord de vous inspirer à tous un courage, un enthousiasme nouveaux pour la défense de *notre sainte religion* ainsi que pour l'application toujours plus complète de ses principes dans tous les domaines de la vie sociale : en vous trouvant réunis par milliers pour une commune manifestation de *foi et de patriotisme*, fils les meilleurs du Vieux Valais, vous sentirez votre généreuse ardeur s'augmenter encore et s'augmenter aussi le désir de maintenir toujours entre vous tous l'*union inébranlable* qui est le premier gage des victoires durables. — De plus, vous y entendrez des orateurs aimés vous parler avec compétence de questions qui intéressent au premier chef la défense des intérêts religieux, moraux et même matériels qui vous sont chers. Les sujets qui feront l'objet des discours de la réunion populaire sont de ceux sur lesquels tout citoyen catholique et valaisan doit être sérieusement renseigné. Ils vous éclaireront sur les devoirs qui vous incombent en premier lieu à l'*heure actuelle* et vous aideront à les accomplir plus généreusement.

Catholiques valaisans ! — Venez à Sion le 2 juin prochain, *plus nombreux encore qu'en 1904*. Prouvez par le défilé imposant de vos troupes, encadrées par toutes les sociétés catholiques et conduites par vos chefs religieux et vos magistrats, prouvez que vos forces se sont accrues pendant ces dernières années, et que vous êtes plus décidés que jamais à tenir bien haut le drapeau de la foi catholique et du progrès social dans notre cher Valais.

Le Comité cantonal
de

l'Association populaire catholique suisse.

MEMBRES DU COMITE D'HONNEUR

S. G. M^{sr} Jules-Maurice Abbet, Evêque de Sion ; S. G. M^{sr} Joseph Abbet, Evêque de Bâle, Abbé de St-Maurice ; M. Joseph Kuntschen, ancien président du Conseil National ; M^{sr} Bourgeois, R^{me} Prévôt du Grand-St-Bernard ; M. Joseph Burgener, Président du Conseil d'Etat ; M. Jean Anzévui, Président du Grand Conseil.

MM. les Révérends Doyens des Décans ecclésiastiques : A. Biderbost (Conches) ; E. Clausen (Brigue) ; Th. Wirthner (Viège) ; P.-M. Concina (Rarogne) ; J. Eggs (Loèche) ; J. Sierro (Sierre) ; Ant. Sierro (Vex) ; Aug. de Preux (Sion) ; J.-B. Delaloye (Ardon) ; Cyr. Massard (Martigny) ; Et. Courthion (Monthey).

MM. les Préfets des Districts : E. Seiler (Conches) ; Albrecht (Rarogne-Or.) ; Stockalper (Brigue) ; Imboden (Viège) ; Dr. Roten (Rarogne-Occ.) ; Aug. Gentinetta (Loèche) ; Ch. de Preux (Sierre) ; Rong (Hérens) ; X. Zimmermann (Sion) ; R. Evéquoz (Conthey) ; de Cocatrix (Martigny) ; Troillet (Bagnes) ; Dr. Eceur (Monthey).

PROGRAMME DE LA JOURNÉE CATHOLIQUE 2 Juin 1912

MATIN

8 h. à 9 h. Arrivée des trains spéciaux.
Après l'arrivée du dernier train spécial, les participants se rendent en cortège sur la Planta où un emplacement est réservé à chaque district.
9 h. 1/2. Sermon suivi de l'Office pontifical sur la Planta.
11 h. 1/4-1 h. Dîner.

SOIR

1 h. Organisation du cortège sur la Planta. Cortège des participants à travers la ville.
2 h. 1/2 Assemblée populaire à Valère.

Traclanda

1. Allocution de Sa Grandeur M^{sr} J.-M. Abbet, Evêque de Sion.
2. Allocution de M. Joseph Kuntschen, ancien Président du Conseil national.
3. Les Devoirs du Citoyen catholique : M. Raymond Evéquoz, Conseiller national.
4. L'Ecole populaire chrétienne : M. Jules Tissières, Conseiller national.
5. Pour le Paysan valaisan : Ses besoins, ses intérêts : M. le député Henri Leuzinger.
6. Allocution finale du Président cantonal de l'Association catholique : abbé Jérôme Zimmermann.
5 à 6 h. Départ des trains.

LES ÉVÉNEMENTS

Guillaume II et l'Alsace-Lorraine

Le bouillant Guillaume II vient de commettre une erreur, pour ne pas dire plus, qui cause un vif étonnement même dans la presse allemande. En revenant de Corfou, et en se rendant à Metz, l'empereur s'est arrêté à Strasbourg et, dans une entrevue avec le maire Schwander, il a fait allusion à la nouvelle constitution et prononcé cette menace surprenante :

« Vous ne m'avez connu que du bon côté, mais vous pourriez bien me connaître de l'autre... Je supprimerai votre Constitution, je vous incorporerai à la Prusse ».

L'impression que ces paroles ont produite est considérable en Allemagne. On y voit une sorte de recluse de l'empereur dans des errements auxquels on croyait que la crise de novembre 1909 avait mis fin pour toujours.

Et sans distinction d'opinion, les journaux sont unanimes à constater qu'une annexion de l'Alsace-Lorraine à la Prusse équivaldrait à un coup d'Etat.

Voici ce que M. Wetterlé, député au Reichstag et au Landtag, écrit dans le *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* :

Forts de notre bon droit, nous continuerons à suivre le chemin que nous trace la conscience de notre dignité et la ferme volonté d'arriver quand même à un régime plus conforme aux vœux et aux besoins de notre population. Les menaces passent et le droit reste, et le droit est imprescriptible. L'heure de notre affranchissement sonnera bientôt, si nous savons continuer à l'exiger avec décision et avec persévérance.

La *Strassburger Post*, organe gouvernemental, se montre très gêné et tâche d'atténuer l'effet produit par les paroles de l'empereur. Elle fait remarquer que la Constitution ne peut être supprimée par une nouvelle loi d'empire adoptée par le Conseil fédéral et par le Reichstag. Elle déclare que les propos prêtés à l'empereur ne sont qu'un avertissement bienveillant au Parlement d'Alsace-Lorraine et à la population.

A Berlin même, les gazettes ne cachent pas le mécontentement que leur causent les déclarations de l'empereur. Les journaux radicaux sont les plus violents.

La Gazette de Voss estime qu'on ne saurait essayer d'excuser ces paroles en négligeant leur sens littéral ou leur signification probable. Elle rappelle que le 10 novembre 1908, le prince de Bülw déclara au Reichstag que « l'empereur observerait désormais dans ses conversations particulières la réserve qu'imposent les besoins d'une politique systématique et l'intérêt de la couronne ».

La volonté de l'empereur, écrit le « Courrier de la Bourse », doit s'exprimer par le moyen des ministres responsables. Il est politiquement dangereux que le souverain se laisse aller à exprimer lui-même ses sentiments en leur donnant une telle forme. Il manifeste son mécontentement en parlant de changements constitutionnels qu'il n'est pas autorisé à accomplir. Ces paroles de l'empereur risquent de rouvrir de vieilles blessures. Le prestige de la monarchie en Allemagne a le plus grand intérêt à ce que ces blessures se ferment rapidement.

Le commentaire du correspondant berlinois de la Gazette de Cologne ne contribuera guère mieux à apaiser l'émotion croissante :

L'empereur, écrit-il, semble avoir exprimé son mécontentement en termes très forts. On ne saurait vraiment en vouloir à l'empereur d'avoir parlé sur un ton fort excité des derniers événements d'Alsace-Lorraine. Cependant un propos de table n'est pas un discours officiel. Il faut savoir l'apprécier avec d'autres poids et d'autres mesures.

Il est évident que l'empereur ne songe pas à détruire la Constitution des Pays d'empire et à les annexer sans plus de forme à la Prusse.

S'il a vraiment parlé ainsi, il aura simplement voulu faire comprendre que l'extrême bienveillance et l'extrême patience ont leurs bornes. Si l'empereur et les milieux chargés de la direction de la politique de l'empire sont décidés à agir en ce sens, les autorités compétentes sauront revêtir cette décision de la forme constitutionnelle nécessaire. A notre avis, l'empereur n'a pas eu l'intention de préciser dans son détail la ligne que l'on devrait, dans ce cas, suivre.

Nouvelles Etrangères

La mort d'un Chartreux.

La loi scélérate de 1901 n'a pas fini de compter ses victimes françaises. On lira avec émotion la lettre suivante que M. Boyer d'Agén vient d'adresser au R. P. prieur général des Chartreuses, en résidence à Farneta (Italie), pour lui annoncer la mort d'un frère lai de son ordre, survenue dans les circonstances apitoyantes que cette lettre fait connaître.

« Mon Révérendissime Père,

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le décès subit d'un ancien Frère d'une de vos chartreuses françaises, dont les fermes, en 1903, ont dispersé sur des chemins de la misère ceux à qui des infirmités ne permirent pas de s'exiler, avec leurs maîtres, à l'étranger.

« Degand Léon, dit Donat (de sa profession religieuse « Donatus »), perclus d'un bras et âgé d'environ 56 ans, se confiait à la charité publique qu'il allait recueillant, d'un hameau à l'autre. Le nôtre l'avait vu passer à peu près chaque année depuis la fermeture de sa chartreuse, et son passage servait à l'éducation de nos paysans, heureux d'admirer en ce digne vagabond à belle tête

des cloîtres, tant de résignation mise au service de tant de pauvreté.

« Arrivé l'autre soir à Salviac, il y est mort pendant la nuit, sur la paille d'une grange qu'il avait abrité, en la compagnie d'un chien dormant sur une épaule de l'étranger dont il s'était fait l'ami compatissant pendant cette nuit d'agonie solitaire. Au jour levant, il fallut séparer la bête compatissante de l'homme abandonné dont on transporta le corps à l'hospice. Le lendemain, la paroisse a fait à l'indigent, avec le carillon de toutes ses cloches, des funérailles dignes de frères chrétiens s'entraïdant dans la mort comme dans la vie.

« J'ignore comment mourut le Chartreux mendiant Joseph Labre, mais je sais comment s'est pieusement endormi dans le Seigneur, en mon village natal, le Frère Léon Degand, dit Donatus; et un ami des Chartreux est heureux d'en porter l'édifiante nouvelle au Père général des chartreuses françaises, en lui renouvelant l'expression de ses plus respectueux hommages. »

Le duel Taft-Roosevelt.

M. Roosevelt remporte une nouvelle victoire sur M. Taft. Les élections primaires républicaines de l'Etat de Californie lui donnent une écrasante majorité de 60.000 voix, et le vote des femmes, malgré l'appel de M. Taft au suffrage féminin, y a beaucoup contribué. Vingt mille femmes ont voté à San Francisco, près de 40.000 à Los-Angeles et 8000 à Oakland.

Cette défaite est grave pour M. Taft, et si l'Etat d'Ohio, son propre fief, suit l'exemple de la Californie, on prétend que les conseillers du président l'engageront à abandonner la lutte.

Des paris commencent à s'offrir à la Bourse de New-York et indiquent bien la confusion et l'indécision des esprits sur la campagne présidentielle. On a offert de parier 5000 dollars contre 15.000 que ni M. Taft, ni M. Roosevelt ne sera choisi comme candidat parmi les républicains. Tous les deux se sont rendus impossibles par leur duel personnel et beaucoup croient que la candidature présidentielle pour le parti républicain ira dans la convention de Chicago à un « outsider », comme le juge Hughes, ancien gouverneur de New-York, qui a acquis une grande notoriété par sa fameuse enquête contre les compagnies d'assurances, ou le sénateur Cummins, de l'Ohio.

La séparation dans le pays de Galles

La Chambre des communes a terminé jeudi la discussion en 2^{me} lecture du bill concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le Pays de Galles.

Lord Hughes Cecil dit que les conseils d'arrondissement, dans le Pays de Galles, ne sont pas les héritiers de l'Eglise catholique. Ce n'est pas à eux que doivent revenir les biens dont jouit l'Eglise anglicane. « Votre bill, dit l'orateur, ne fait qu'ajouter un chapitre à l'histoire des persécutions ».

M. Lloyd George clot le débat : « Le duc de Devonshire nous accuse de voler Dieu. Il n'ignore cependant pas que sa grande fortune est fondée sur un sacrilège : il est de ceux dont les ancêtres ont pillé l'Eglise catholique au temps de la réforme. Et ceux qui ont encore les mains pleines de tous ces biens, viennent dire qu'on vole Dieu! accusent de sacrilège ceux qui veulent restituer aux

pauvres une parcelle des biens dont ils furent dépouillés! »

La Chambre a adopté en 2^{me} lecture le bill par 348 voix contre 267. La majorité est de 81 voix.

L'opposition applaudit frénétiquement.

La situation au Mexique.

On a maintenant des détails complets sur la victoire remportée par les troupes du gouvernement sur les insurgés.

Ceux-ci ont perdu près de deux mille hommes, parmi lesquels 400 tués, 600 blessés et un millier de disparus.

Le général révolutionnaire Orozco s'est replié vers le nord avec les débris de son armée. Il manque de vivres et de munitions et ses partisans sont très démoralisés par cette défaite.

Quinze cents insurgés séparés de leurs chefs se trouvent cernés au nord de Torreon, par les troupes du général fédéral Huerta. Celui-ci estime que dans la situation actuelle, il lui suffira maintenant de trois mille hommes pour venir définitivement à bout de l'insurrection.

Terrible catastrophe de chemin de fer à Paris

Une effroyable catastrophe s'est produite samedi soir, sur la ligne du Nord, presque aux portes de la gare de Paris, au pont Doudeauville.

Voici comment s'est produit cet accident. A 9 h. 30 part de la gare du Nord un train direct, N^o 631, qui gagne Enghien et arrive à Creil à 11 h. 35. Samedi soir, un grand nombre de voyageurs y avaient pris place. Les wagons de première étaient presque tous pleins de personnes allant à Enghien, ou gagnant les bords de l'Oise pour y passer leur dimanche. Des soldats réservistes, arrivés à Paris par un autre train et se rendant à l'Isle-Adam, occupaient un certain nombre de compartiments de troisième classe.

Le train partit à l'heure fixée et prit tout de suite de la vitesse, car il est direct jusqu'à Enghien. Il n'y avait pas trois minutes qu'il était parti — il était arrivé à la hauteur du pont Doudeauville, une centaine de mètres avant la station du Pont-Marcadet (rue Ordener) — qu'un choc formidable se produisit. C'était le train omnibus 534, venant de Chantilly, qui venait de le prendre en écharpe.

Les deux trains s'étaient rencontrés à la hauteur de la ligne de raccordement de l'Est et du Nord, à l'endroit où les voies se croisent une première fois avant de devenir autonomes.

Le 631 fut littéralement coupé en deux. La locomotive du 534 était venue « donner » dans le milieu du train et deux wagons, un de troisième classe et un de seconde furent complètement broyés. Un grand nombre de wagons de troisième classe furent aussi jetés à terre. Cela fit un bruit énorme : un fracas de tonnerre.

Les victimes

Le nombre des morts s'élève à douze; les cadavres ont été transportés tout d'abord à la station où ils furent déposés dans la salle d'infirmerie.

Quant aux blessés, ils sont fort nombreux; quarante d'entre eux se trouvent en traitement à l'hôpital Lariboisière :

mais beaucoup d'autres ont pu regagner leur domicile.

Une triste fin de nocce

Parmi les scènes affreuses qui se sont déroulées au cours de cette soirée tragique, il faut citer celle qui a eu pour théâtre un compartiment de troisième classe.

Une nocce avait pris place dans le wagon et, en chantant, se rendait à Enghien. Il y avait le mari, la femme et les parents des deux jeunes gens.

Un instant après la catastrophe, un cri aigu domina le tumulte. C'était la nouvelle épousée qui venait de le proférer, car là, sous ses yeux terrifiés, elle venait de voir tomber son mari, la tête complètement tranchée!

Elle-même avait les jambes brisées, mais la vue du cadavre mutilé de son mari lui faisait momentanément oublier sa propre douleur!

Nouvelles Suisses

La Banque d'Etat de Fribourg

Le Grand Conseil fribourgeois a discuté vendredi matin les comptes de la Banque de l'Etat. On s'attendait à un débat mouvementé. Les tribunes étaient bondées d'un public avide de sensations.

Le Rapporteur de la Commission, M. Berset, président du tribunal de la Sarine, a fait un exposé empreint d'une froide et inexorable énergie. Son rapport a été souligné par de fréquentes approbations.

M. l'avocat Gross, présenta le rapport au nom de la minorité. Son travail objectif fut apprécié par toute l'assemblée. Il constata que, malgré certaines fautes commises, la situation de la banque restait bonne.

Le Commissaire du Gouvernement, M. Musy, se leva au milieu du silence et de l'attention générale. Il fit un magistral exposé de la situation. Il ne ménagea pas « les oiseaux de proie » qui rôdaient trop souvent autour des guichets de la Banque. Il demanda au Grand Conseil de regarder vers l'avenir et de lui accorder une pleine et entière confiance. Il assura qu'aucune des fautes commises ne serait cachée et s'il fallait encore sévir il le ferait impitoyablement.

L'exposé de M. le Conseiller d'Etat Musy, clair, précis, d'une loyauté absolue, fit dans toute la salle une immense impression. On vit d'emblée que la confiance était conquise. Ce fut dans l'enceinte du Grand Conseil et dans les tribunes, non pas une vulgaire approbation, mais une manifestation spontanée et vibrante d'enthousiasme. Les applaudissements éclatèrent sur tous les bancs et l'on vit, fait excessivement rare dans nos annales parlementaires, le Grand Conseil unanime fêter notre jeune et sympathique Directeur des Finances.

Le leader de l'opposition, M. le Conseiller national Liechti, se fit l'interprète de ses collègues de la gauche et remercia M. le conseiller d'Etat Musy de sa courageuse franchise et de sa loyauté, ainsi que la commission de la Banque de l'Etat qui avait fait une œuvre si utile au pays.

Nous reviendrons, avec plus de détails, sur cette journée historique.

Une série noire.

A St-Gall, un jeune enfant a été écrasé et tué par une automobile devant laquelle il s'était jeté.

— A Oberhofen, un jeune ouvrier, qui rentrait à la maison à bicyclette, a fait une chute et s'est fracturé le crâne. Il est mort peu après à l'hôpital.

— A Grasswil, en déchargeant de grandes pièces de bois, un charpentier a été frappé à la tête par l'une de ces pièces. Il a une fracture du crâne; son état est désespéré.

— A Hérissau, un grave accident vient de se produire dans une maison en réparation. Douze ouvriers étaient occupés à soulever la maison lorsque, pour une cause encore inconnue, elle retomba ensevelissant les ouvriers. D'après les renseignements obtenus jusqu'ici, trois ouvriers seraient morts.

Il y a huit blessés, dont deux grièvement. L'un des ouvriers a une fracture du crâne, un autre a la jambe et les pieds très maltraités. Les six autres s'en tirent avec des contusions plus légères.

Des trois ouvriers tués, l'un l'a été sur le coup, tandis que les deux autres ont vécu encore quelques minutes. On a retrouvé deux treuils brisés.

Nouvelles Locales

Au Grand Conseil

Séance du 18 Mai 1912.

Présidence de M. C. Défayes, président

On entame la séance par quelques naturalisations. Reçoivent la nationalité valaisanne : MM. T. E. C. Fröhlich, bourgeois de Charrat; F. Cerutti, de Granges. Rapporteurs : MM. Curdy et Gentinetta.

Reprenons l'examen de la gestion financière.

Théorie comptable

M. Raoul de Riedmatten s'étonne que l'Etat applique le montant de fr. 52.000, prélevé sur le paiement des C. F. E., pour la concession du Rhône sur Fiesch, à un nouveau poste de dépenses baptisé de la rubrique : Versement au fonds de roulement de la Caisse d'Etat. C'est augmenter le déficit d'une manière artificielle, mesure qui se comprendrait mieux dans les années grasses.

M. H. Seiler, chef du Département des Finances, explique que la recette étant extraordinaire, il est d'une prudence raisonnée de créer une division nouvelle de dépense afin de ne pas toucher à l'équilibre des recettes et dépenses ordinaires, qui se répètent à chaque exercice. Il est prêt d'ailleurs à admettre une autre formule qui sauvegarderait ce principe. M. de Riedmatten ayant souligné le fait que le Rapport de gestion du Conseil d'Etat n'a rien à envier à la brièveté de celui de la Caisse Hypothécaire auquel cependant il était fait un grief de ce laconisme, notre Grand-Trésorier, un peu piqué, apprend à l'interpellant que le Gouvernement est à son banc toujours prêt à donner des éclaircissements verbaux, ce qui n'est pas le cas pour la Direction de la Caisse Hypothécaire, celle-ci, n'étant pas représentée constitutionnellement dans la salle.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

15

Le Mariage de GABRIELLE par DANIEL LESUEUR

Son mari, lui, a l'air de vous dire : « J'ai des millions; ils valent vos titres. S'il me plaît de mettre une couronne de duchesse dans la corbeille de ma fille, je puis m'en passer la fantaisie, et j'ai le moyen de la payer ». Ces prétentions sont grossières, j'en conviens; elles sont absurdes, puisque, en somme, l'argent n'a d'autre mérite que celui qu'on lui prête, et qu'on ne saurait à aucun prix acquérir la noblesse du sang. Mais, avec cela, le bonhomme a une franchise, un esprit simple et droit, qui fait qu'on lui pardonne. Vous le verrez, il vous plaira. Vous aurez plus de peine à digérer l'affectation de madame Duriez. J'aime mieux vous le dire à l'avance. Ainsi prenez-en votre parti. Rien

ne persuadera à cette femme qu'il y ait la moindre indifférence entre elle et nous. N'essayez pas de le lui faire sentir, mon neveu, car vous perdriez votre peine. Tels qu'ils sont, ces braves gens ont trouvé moyen de découvrir la perle, de décrocher une étoile qui est leur fille et qui est ma filleule : c'est tout ce qu'il importe de savoir.

Il serait difficile de se figurer dans quel misérable état d'esprit se trouvait René de Laverdie au moment où la marquise et lui arrivèrent au terme de leur voyage. Il sentait que c'était un marché qu'il allait faire, et cela lui répugnait profondément. On avait eu beau lui démontrer qu'il donnerait, en somme, plus qu'il ne recevrait : ce raisonnement seul aurait prouvé qu'il ne s'agissait pas ici d'autre chose que d'une affaire; or le comte de Laverdie, en véritable comte du reste, avait les affaires en honneur; en faire une de son mariage semblait très dur à sa délicatesse. Comme il connaissait sa propre valeur et qu'il avait un cœur excellent, il ne pouvait douter que la future comtesse ne coulat des jours dignes d'envie; mais il commençait à se demander si lui-même serait heureux... Ces pensées et bien d'autres encore communiquaient à son visage une ex-

pression assez triste, et la marquise lui en fit malicieusement la remarque tandis que la voiture franchissait la grille du parc de Montretout.

René s'efforça de sourire et regarda sa tante. La vue du bonheur évident qui rayonnait sur tous les traits de la vieille dame le consola en partie de ses chagrins et de ses scrupules.

Quand on est entré dans le parc de Montretout par la grille qui se trouve à côté de la station du chemin de fer de Saint-Cloud, la première avenue qui se présente à gauche est une superbe allée plantée de hauts arbres. Des deux côtés, on aperçoit des habitations élégantes, très rapprochées les unes des autres. Malgré la verdure qui les développe, on sent que c'est encore la ville : les grilles imposantes dont les dorures étincellent, les cours où le râteau n'a pas laissé un caillou hors de sa place, font qu'en traversant ce beau boulevard on hésite à se croire à la campagne. La campagne! Non, ce mot riant et doux, qui fait penser à la grande prairie trempée de rosée et au gai tapage de la basse-cour, ne convient pas à Montretout.

Les maisons qui se trouvaient du côté gauche de cette première avenue offrent pour-

tant à leurs habitants un avantage qui en vaut bien d'autres réunis, soit de la ville, soit de la campagne : c'est le spectacle de l'admirable panorama qui se déroule au-dessous d'elles. Spectacle vraiment incomparable! Saint-Cloud, son parc royal, où se dressent les débris de son palais consumé; la Seine, coupée de ponts nombreux et couverte d'îles verdoyantes; le vaste massif du bois de Boulogne, sur la teinte sombre duquel se détache, d'un vert plus vif, le champ de courses de Longchamp, puis, au delà, Paris, infini et changeant comme la mer, bleuâtre dans la brume du matin, rose et doré au soleil couchant, quelquefois menaçant et noir comme les flots que soulève la tempête.

Cette vue était pour Gabrielle Duriez une source de perpétuel ravissement. La jeune fille y trouvait un dédommagement au séjour de Montretout, qu'elle détestait : elle avait choisi sa chambre au second étage de la maison, du côté opposé à la façade qui donnait sur le parc. Son bonheur était d'en ouvrir toutes grandes les deux larges fenêtres et de s'enivrer d'air, de lumière et de la contemplation d'un pareil tableau, d'aspect toujours divers et toujours merveilleux.

Les appréhensions de René se trouvèrent

justifiées lorsqu'il pénétra dans le salon de madame Duriez. Il trouva la maîtresse de la maison telle que sa tante la lui avait décrite, c'est-à-dire remplit, dans sa conversation et ses manières, d'une affectation insupportable. Des yeux moins prévenus eussent peut-être été moins sévères; cependant il est certain que madame Duriez cessait d'être naturelle à l'instant où son valet de chambre annonçait une personne titrée. C'était un effet malheureux que produisait la petite particule de; elle rendait ridicule une personne qui, autrement, eût été fort sympathique par son esprit agréable et son affabilité sincère.

Madame Duriez fit seule d'abord les honneurs de chez elle, puis Gabrielle descendit; René la vit entrer sans émotion.

— Je n'ai pas besoin de vous présenter mon neveu, dit la marquise à sa filleule, puisque vous avez dansé ensemble cet hiver, si je ne me trompe pas.

Le comte se garda bien d'avouer que sa mémoire était moins fidèle que celle de madame de Saint-Villiers. Il ne se rappelait pas avoir fort admiré Gabrielle au bal de la marquise.

(A suivre).

L'incident est clos. Les dépenses générales de l'Etat, des départements des Finances, de l'Intérieur, de l'Instruction publique passent comme une lettre à la boîte.

On sait qu'à Naters il existe une école italienne subventionnée par l'Etat. Pour se conformer aux vœux de la commission cette aide financière ne lui sera continuée qu'avec le concours pécuniaire et parallèle de la commune de Naters.

Au Département de Justice et Police on désire plus d'unité dans les listes de frais de procédure. M. Couchepin promet avec empressement de chercher une juste solution.

La masse de la Gendarmerie

La Caisse d'Épargne de la gendarmerie, actuellement gérée par la Caisse d'Etat, donne lieu à un nouvel échange d'explications entre M. H. Seiler et R. de Riedmatten. Nous apprenons au cours de ce duel aux fleurets enrubannés que la dite Caisse d'épargne possède ou plutôt doit posséder un capital de fr. 46.212 alors qu'en réalité la Caisse d'Etat gère la seule somme de fr. 25.000. Le déficit remonterait à la Banque cantonale, soit à plus de 40 ans en arrière. On ne s'en était jamais aperçu jusqu'à dernièrement où l'on eût la curiosité d'opérer l'inventaire des carnets, d'ailleurs tous régulièrement tenus.

Les dépenses des Travaux Publics qui détiennent toujours le record avec 816 mille francs sont adoptées sans aucune observation.

A 11 h. 20, faute d'avoir rien à se mettre sous la dent, nos pères conscrits, dont le nombre est d'ailleurs réduit à la portion congrue, abandonnent leurs sièges mal rembourrés et s'en vont contempler un soleil tout neuf qui, sur la Planta, mitraille de rayons éblouissants les milliers de banderoles et oriflammes multicolores, signaux engageants de la fête qui se prépare.

Séance du 20 Mai 1912.

Présidence de M. C. Défayes, président

Les huissiers distribuent une volumineuse brochure : c'est le rapport de gestion administrative.

Gestion

Parcourons-le rapidement. Le département de l'Instruction publique ne soulève aucune observation. La commission, par son porte-parole, M. Abel Delaloye, émet le vœu que le département militaire annexe à son rapport un tableau des forces militaires du Valais.

L'examen du département des Travaux publics ramène la lancinante question des horaires. Plusieurs communes se plaignent encore de l'insuffisance du temps accordé pour leur examen.

M. Kuntschen, chef de ce département, assure avoir fait de multiples démarches auprès des C. F. F. mais en vain. Il n'obtint pas de plus heureux résultats lorsqu'il réclama l'arrêt du train direct 217 partant de St-Maurice à 7 h. 20 du soir, avec deux seuls arrêts à Sion et Brigue. « Nous avons insisté à plusieurs reprises, explique M. Kuntschen, auprès de la Direction des C. F. F. pour que l'on prévint des arrêts à Martigny, Sière et Viège. Sur son refus catégorique nous avons recouru au Département fédéral des Chemins de Fer. Notre recours fut écarté. Le motif? Ce train étant essentiellement international ne peut alourdir davantage sa marche, l'Italie estimant déjà tardive son arrivée à Milan. Tout au plus peut-on espérer moins de rigueur dans deux ans, quand l'acheminement des trains français sera accéléré par l'ouverture du tunnel du Mont d'Or. »

Renvoyant à plus tard l'examen du département de l'Intérieur, le président ordonne la lecture de la pétition de la Gendarmerie dont l'objet est déjà connu des lecteurs du Nouvelliste. Elle est remise aux bons soins du Conseil d'Etat pour préavis.

D'un autre côté les cartons de la commission des pétitions accueillent dans leurs flancs rebondis la requête des employés du pénitencier dont j'ai déjà parlé, ainsi que le projet d'adhésion au nouveau règlement intercantonal concernant la circulation des véhicules automobiles et des cycles en Suisse. Ce dernier renferme quelques prescriptions nouvelles sur lesquelles nous reviendrons.

La réduction des députés et la proportionnelle

En conformité avec l'ordre du jour nous arrivons à la fameuse révision de l'art. 84 de la Constitution. Ouvrons une parenthèse pour valider la double élection de MM. Moret et Ami Ribordy, le premier député, le second suppléant, en remplacement de feu MM. Balley, d'Orsières, et Louis Delasoie, de Sembrancher.

Et maintenant écoutons le rapport clair, simple et complet de M. R. de Riedmatten, rapporteur français de la commission. M. Hri Roten rapporte en allemand.

Ils proposent : 1° le maintien de l'article adopté en mars (un député par 1100 âmes de population suisse); 2° la discussion, cette semaine, sur l'opportunité de l'introduction de la proportionnelle (2^e lecture) et du texte de l'article ainsi révisé (1^{re} lecture); 3° s'il y a lieu, la discussion en novembre de ce même texte ainsi révisé (2^e lecture); 4° la suppression du double vote, le même jour, demandé par M. Alex. Seiler en mars et accepté alors dans l'assemblée par une voix de majorité.

Le Conseil d'Etat conserve son projet rectifié de mars (art. 84 et 84 bis).

M. Alex. Seiler, revenant à ses anciennes amours, désire que l'on remplace le chiffre de 1000 de la loi actuelle par celui de 1500, soit un député pour 1500 âmes de population totale. Ce vœu est écarté. On lui préfère la proposition de la commission.

Ce petit échec n'empêche pas M. Alex. Seiler, à qui, cependant, on ne connaît pas le caractère de la femme de Sganarelle, laquelle aimait être battue, de guerroyer en faveur du double vote le même jour, méthode désavouée par la commission.

Et une seconde fois le Grand Conseil se range derrière celle-ci.

Mais ce n'est pas sans un chasseroisé prolongé d'explications, d'exclamations, d'interruptions, de rires, de gestes vastes ou vagues, de mouvements désapprobateurs ou approbateurs : en un mot toute cette gamme de sentiments discordants qui naissent et s'entrechoquent dans une assemblée parlementaire confuse et désespérée, chaos d'idées auquel la session de mars nous avait habitués, qui appelle à son secours, pour trouver une forme, toutes les ressources de toutes les bonnes volontés.

Et l'on vote, on compte les mains qui se dressent comme des glaives ou des épis, et malgré les chiffres, on ne peut certifier où sont les vainqueurs et les vaincus, les moissonneurs et la moisson.

M. Eug. de Lavallaz, vox clamans in deserto, se demande s'il n'y a pas lieu d'opposer le statu quo à l'initiative. C'est impossible, lui répondent les gardiens de la Constitution. Rien ne peut arrêter la marche de l'initiative populaire qui, comme les eaux de l'océan, sort du peuple et retourne vers lui, qui est l'arbitre suprême.

Le Conseil d'Etat en minorité

Le projet amendé du Conseil d'Etat est à son tour refoulé dans son carton, comme il advint dans la session de mars.

Notre haut pouvoir exécutif devra, par contre, mettre sur pied un article constitutionnel contenant la proportionnelle, article que la Commission et le Grand Conseil étudieront déjà dans la présente session.

Résultats pratiques : la votation sur la réduction des députés pourra se faire cet été; celle sur l'introduction de la proportionnelle après les seconds débats de novembre.

Ainsi qu'on le voit, les propositions de la majorité de la commission, remportent la victoire haut la main.

Demain : nominations des présidents et vice-présidents du Conseil d'Etat et du Tribunal cantonal; projet de séparation Daillon-Conthey; décret sur l'état-civil; rapport de la Caisse Hypothécaire; rapport du Tribunal cantonal.

Sten.

La Fête cantonale des musiques valaisannes

Cette fois, du moins, mes pronostics ne m'avaient pas trompé. Le temps a été, aujourd'hui, d'une beauté idéale.

Pas un nuage au ciel, une petite brise caressante et un soleil incomparable.

Les sociétés sont arrivées à l'heure, chaleureusement reçues à la gare par une phalange de généreux commissaires, nommés à cet effet.

Le défilé a lieu, en bon ordre, par notre admirable avenue, aux éclats joyeux des fanfares allant se masser sur la Planta.

Devant le palais du Gouvernement où l'on a drapé un autel pour le service divin en plein air, M. Alexis Graven, président de la ville de Sion, prononce son discours de réception. Il acclame les sociétés de musiques venues de toutes les parties du canton, proclamer dans la chère capitale, leur amitié et leur union.

Les musiques réunies jouent l'hymne national et l'Harmonie de Monthey le cantique, désormais légendaire, des naufragés du « Titanic » : *Plus près de toi, mon Dieu!*

Le service divin a commencé. M. le curé Rey, qui officie, prononce un sermon de circonstance qui est plutôt un discours en faveur de la musique, cette sublime émanation de l'âme, âme elle-même de toutes les fêtes profanes, et qui, en ce moment, fait retentir ses accents pour glorifier le Seigneur.

L'Harmonie de Monthey joue pendant la célébration de la messe, qui s'achève au milieu de la plus sincère émotion.

Les sociétés se forment en cortège et parcourent nos rues superbement pavées et enguirlandées; la foule est énorme, l'enthousiasme général.

A midi, la cantine, pouvant contenir près de deux mille personnes, est prise d'assaut et bientôt pleine comme un œuf.

Le banquet est servi; pour ne pas faire de la gastronomie, disons simplement qu'il est irréprochable, agrémenté qu'il est des morceaux si fins et si bien interprétés de l'Harmonie municipal, qui, avec M. Hillaert à sa tête, s'est véritablement surpassée; la cantine croulait sous les applaudissements.

Les discours arrivent. C'est d'abord celui de M. Léon de Riedmatten, avocat, président du comité de réception. Le jeune et déjà brillant orateur a parlé dans un lyrisme de bon aloi, avec un enthousiasme et une conviction sincères, du développement énorme de la musique en Valais. Il forme des vœux pour que cet espoir se maintienne et s'accroisse encore, pour le plus grand bien de l'harmonie des cœurs, l'union toujours plus étroite des âmes. Il rend en passant un chaleureux hommage à la Mauritia, cette vaillante société scolaire dont la présence à cette fête populaire est une heureuse promesse pour l'avenir. Les Mauritiens ont été l'objet d'une véritable ovation.

— Puisse, s'écrie le jeune tribun, l'influence bienfaisante de la musique, faire disparaître les mesquineries d'opinions, les rivalités de clocher et ne servir que les intérêts du beau et du bien. En terminant, l'orateur porte son toast à la patrie.

M. Burgener, président du Conseil d'Etat, monte à la tribune. C'est une figure noble et sympathique, rayonnante de jeunesse et de force, que celle de notre distingué magistrat à l'Instruction publique. D'une voix fraîche et sonore, il porte le salut de la cité séduisante aux sociétés venues à son appel fraterniser dans ses murs. L'orateur constate avec plaisir l'essor réjouissant de la musique dans le canton, belle protestation d'idéalisme au sein d'un siècle où domine l'utilitarisme envahissant.

Dignement, dans le domaine fleuri des muscs, M. Burgener consacre les beautés de l'art d'Enterpe, depuis la flûte enchanteresse du pâtre dans la vallée, à l'orchestre désormais légendaire qui, au seuil d'une mort affreuse, voulut glorifier Dieu, dans sa toute-puissance.

Le distingué magistrat termine en buvant à la musique, foyer du patriotisme, et au canton du Valais.

M. Georges de Quay, président de l'Harmonie municipale, quitte la tribune des musiciens pour celle des harangues.

Il remercie les autorités du bienveillant concours apporté à la fête et la population séduisante de sa générosité. C'est avec une profonde satisfaction qu'il a vu paraître, dans les rangs, des sociétés de musique, la fanfare du Collège de St-Maurice, la Mauritia.

L'école doit être aussi un foyer de musique, mais pas à l'exclusion du cui-

vre, pour lequel on se montre chez nous, par trop dédaigneux.

L'orateur exprime le vœu que les autorités veuillent bien introduire la musique de cuivre dans le nouveau Collège industriel.

Ce discours est souligné par des applaudissements nourris.

La partie oratoire est close. Le concert commence, en présence d'un jury-conseil composé de MM. Baudoin, de l'Harmonie Lausannoise, Pieyre, de l'Harmonie nautique de Genève et Canivez, du corps de musique d'Yverdon. Nous en donnerons le compte-rendu dans un prochain numéro.

La fête se termine par une soirée familière à la cantine au milieu de l'allégresse générale.

A 10 heures, tous ces hôtes aimables, dont les accents vibrent encore à nos oreilles et à nos cœurs, avaient repris le chemin du foyer, laissant dans notre petite cité le souvenir d'un beau jour et le silence d'une radieuse nuit.

A. D.

Trois-Torrents.

Vendredi dernier, un vieillard de 83 ans, Hyacinthe Bellon, voulut aller voir ses ouvriers à la forêt; lorsque le sapin allait tomber, un coup de vent le renversa du côté opposé et le vieillard fut si gravement blessé à la tête qu'un instant après il perdait connaissance et rendait le dernier soupir.

Legs pies.

M^{lle} Euphémie Genoud, décédée dernièrement à Grimentz, ancienne servante de M^{re} Ecœur, a fait les donations suivantes :

- 1° 200 fr. pour des messes;
- 2° 100 fr. pour les pauvres de Grimentz;
- 3° 50 fr. pour la Propagation de la Foi;
- 4° 50 fr. pour la Ste-Enfance;
- 5° 50 fr. pour les Missions Intérieures;
- 6° 100 fr. pour l'Œuvre de S. François de Sales;
- 7° 50 fr. pour l'église de Troistorrens;
- 8° 200 fr. pour la chapelle de Zinal;
- 9° 300 fr. pour l'Œuvre des Vocations sacerdotales;
- 10° 400 fr. pour le Séminaire de Sion.

La fête des cafetiers.

Selon décision prise par l'assemblée des délégués de la Société suisse des Cafetiers en 1911, une exposition professionnelle suisse du métier de cafetier et de l'art culinaire aura lieu à Zurich, du 18 mai au 9 juin 1912, sur l'emplacement de l'ancienne Tonhalle.

L'exposition culinaire dépassera certainement tout ce qui a été vu, elle sera le nec plus ultra du genre.

En outre, un marché des vins et cidres du pays aura lieu les 7 et 8 juin, et éventuellement encore le 9 juin; un local est destiné à la dégustation par les acheteurs. Des viticulteurs, négociants en vins et cafetiers exposeront et mettront en vente les meilleurs crus de la Suisse.

Afin de faciliter la visite de cette exposition, la fête des cafetiers de la Suisse, dite « Journée des cafetiers », a été divisée en six journées par groupes de cantons; la « Journée romande », soit pour les cantons de Neuchâtel, Fribourg (partie française), Valais, Vaud et Genève, aura lieu le mercredi, 22 mai, au lieu du lundi 20, comme cela avait été annoncé. La Société des cafetiers du district de Zurich, qui a bien voulu se charger de l'organisation de ces « Journées cantonales », a pris toutes les mesures pour la réception et le logement des participants ainsi que pour leur faire passer une journée des plus agréables et dont chacun garde le souvenir. Dans un vibrant appel, elle prie les confédérés de venir nombreux à Zurich.

Mort à Bex de M. Henri Morel.

M. Henri Morel, qui fut de 1892 à 1912 directeur du Bureau international pour la propriété industrielle, littéraire et artistique à Berne et qui, depuis qu'il avait pris sa retraite était en séjour à la Coline à Bex, vient de mourir après une longue maladie, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Orsières.

Une famille où l'on devient vieux c'est la famille Cavé à Orsières. Cette dernière est composée de cinq frères et trois sœurs, tous en bonne santé, ayant ensemble l'âge respectable de 607 ans!

Voici, d'ailleurs, l'âge de chacun d'eux.

Marie 85 ans, Ferdinand 82, François 80, Maurice 76, Eugène 74, Joseph 72, Joséphine 70, Eugénie 68.

Accident au Grammont

Dimanche après-midi on a ramené à St-Gingolph pour le diriger sur Vevy un jeune homme allemand qui, dans une excursion au Grammont, a fait une chute et s'est grièvement blessé. On espère le sauver.

Le Jeune catholique

Voici le sommaire de la livraison de Mai :

Santa Maria. — Le Prêtre et l'enfant (poésies). — Ils étaient là tous trois. — Le rêve de S. Auscaire. — Une halte au désert. — Valentin, le jeune berger. — Ça et là. — Soyez honnête. — Mon jardin. — Aventures de Charlot-le-Mousse (suite). — A qui voudriez-vous ressembler? — Travaux manuels pour jeunes filles. — Concours et récréations.

Ce numéro contient sept illustrations. Nous ajouterons que ce joli recueil illustré, si bien à la portée de la jeunesse catholique, paraît tous les mois en livraisons de 16 pages chacune formant au bout de l'an un volume d'environ 200 pages pour le prix minime de 1 fr. 50 par an. Les futurs abonnés pour 1912 pourraient encore recevoir les cinq livraisons parues dans lesquelles ses jeunes lecteurs s'attarderont volontiers aux gentilles Aventures de Charlot-le-Mousse.

Le meilleur n'est que juste assez bon.

Ce vieil adage devrait aussi servir de règle dans le choix des moyens propres à conserver et à raffermir les forces du corps. Parmi ceux-ci

l'Emulsion SCOTT



se classe incontestablement au premier rang par sa composition supérieure comme aussi en regard des matières premières y employées. Vous ne vous repentirez jamais d'avoir acheté du meilleur et fait un essai avec l'Emulsion Scott. Seulement, ayez cure de demander exclusivement l'Emulsion Scott et ne donnez pas votre argent pour quelque imitation quelle qu'elle soit.

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin).

Buvons du bon vin

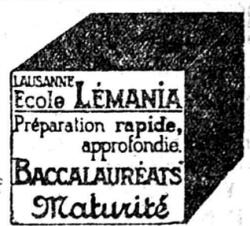
Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et amis que sur les conseils de M. l'Abbé Clavel, leur directeur, MM. les propriétaires des beaux vignobles de St-Charles (Côtes du Rhône) se sont réunis sous le nom d'Union catholique. Ils ne veulent que le vin de leur récolte. Le rouge est livré à partir de 92 francs la barrique de 220 litres et le blanc à partir de 110 francs, logé, rendu franco de port à toute gare de Suisse désignée par l'acheteur. Echantillons gratuits. Ecrire à M. le directeur de l'Union catholique, à Vergeze (Gard), France. H 1075 X 1283

Une chaîne de montre en or massif

constitue pour dames et messieurs un cadeau de valeur durable. Notre nouveau catalogue 1912 (env. 1500 dessins phot.) que nous envoyons gratis et franco sur demande, en contient un grand choix : également chaînes plaquées or et argent à des prix fort avantageux. 1361.

E. LEICHT-MAYER & Cie., Lucerne, KURPLATZ N° 17.

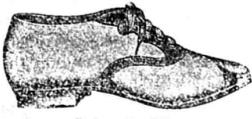
400 élèves en 3 1/2 ans
95 % de succès.



NEURALGIE MIGRAINE, INSOMNIE, MAUX DE TÊTE KEFON
Ses REMÈDES SOUVERAINS
Belle (10 poésies), 10. 05. Boussois, p^r. Centre
Toutes Pharmacies. Bâle, le 10/10/12.

Jusqu'au 28 mai seulement

Liquidation de Chaussures

 <p>Souliers ferrés Garçons 35-39 6.20 au lieu de 7.80 Hommes 40-47 7.20 au lieu de 8.80</p>	 <p>Souliers ferrés Femmes 36-37 5.50 au lieu de 6.90 30-35 4.50 au lieu de 5.90</p>	 <p>Bottines lacets faux bouts Hommes 7.70 40-47 au lieu de 8.90 Garçons 6.70 35-39 au lieu de 7.90</p>	 <p>Bottines lacets faux bouts Fillettes 26-29 3.50 30-35 4.90 au lieu de 4.90</p>	 <p>Bottines à boutons Fillettes 26-29 4.90 30-35 5.90 au lieu de 6.50</p>	 <p>Bottines Jaunes 30-35 à lacets 6.80 au lieu de 9.50 à boutons 7.50 au lieu de 10.—</p>	 <p>Bottines en toile blanche à boutons 26-29 3.— 30-35 3.90 36-42 4.90 au lieu de 4.20 5.50 6.80</p>
 <p>Bains de Mer gris talon 26-29 2.40 30-35 2.90 36-42 3.80 40-46 4.50</p>	 <p>Souliers brides 36-42 6.50 Chevreau</p>	 <p>Souliers bas cuir 36-42 Diverses qualités 4.90</p>	 <p>Souliers bas cuir 36-42 Chevreau 5.90</p>	 <p>Souliers à boutons 36-42 Diverses 5.90</p>	 <p>Bottines à lacets Tout chagrin talon 23-25 3.90 au lieu de 5.—</p>	 <p>Bottines à boutons Mal-chagrin 23-25 3.90 au lieu de 5.—</p>

Marchandises soignées et de bonne qualité — Envois postaux en remboursement — Fermé le dimanche et les Fêtes

Place Centrale DUPUIS Frères & Cie MARTIGNY-VILLE Place Centrale

Avis de mariage
Il est porté à la connaissance du public que M. OTTO GISY, directeur du Gaz à Monthey, fils de Gve Gisy et de son épouse Christina née Basler, habitant à Witzhalden, commune d'Uklingen (Grand Duché de Bade) et Mlle IDA GERSPACHER sans profession, habitant Todnau, fille de feu Jos. Gerspacher et de son épouse Sophie, née Frey, à Todnau désirent contracter mariage. — La publication de cet avis a lieu dans les communes de Todnau, Schaffhouse, Rolle et Monthey. *Elat-civil de Todnau.* 295

ST-GINGOLPH
Grand tir annuel
25 et 26 Mai 284

ALCOOL MENTHE et CAMOMILLE GOLLIEZ
remède de famille par excellence contre les indigestions, maux de ventre, étourdissements, etc. — 38 ans de succès —
En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 2 francs.
Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

Lincio & Gatti
Monthey
I Poutrelles I
Fers — Quincaillerie — Fontes et Aciers — Tuyaux en fer étiré — Raccords Fischer — Outils aratoires et pour artisans — Verres à vitres — Glaces et miroirs — Poussettes et Chars d'enfants. 829

Favorisez votre journal par vos annonces

VINS
Commerce des vins en gros
Maison **A. ROSSA, Martigny, Valais**
Importations directes et exportations
Excellent vins rouges et blancs garantis et prouvés naturels, appréciés par une nombreuse clientèle.
Fournisseur des Collèges, Pensionnats, Coopératives, Hôtels, Restaurants, Cafés et particuliers
Vins Italiens, Français et Valaisans
PRIX AVANTAGEUX
NB. Les expéditions par wagon complet peuvent se faire par le producteur.
MAISON DE TOUTE CONFIANCE
Se recommande : 1160
A. ROSSA, Martigny (Gare)
Dépôt succursale : Avenue de la Gare, maison du Dr Brocard,

On demande un bon **ouvrier-boulangier** pour localité de montagne. Place à l'année. Ecrire sous chiffres 1961 à Haassenstein & Vogler, Sion 861

On cherche, pour les premiers jours de juin, **un portier** fort et actif, pour le ménage et les courses, au courant du service. Adresser les offres à La Bruyère, Leysin. 294

On demande **Fille de magasin**. On demande une jeune fille connaissant la couture, comme fille de magasin. Adresser les offres avec certificats et photographie à A. DUCREY, à MARTIGNY. 281

SOMMELIÈRE
connaissant bien le service est demandé à l'Hôtel des Alpes à Vevey. S'y adresser de suite. 293

On demande une **JEUNE FILLE** de 20 à 25 ans, sachant faire la cuisine. 25 fr. par mois. Entrée le 1er juin. S'adresser sous chiffre D 23725 L à HAASENSTEIN & Vogler, Lausanne. 859

On demande une **cusinière** qui aiderait au ménage. S'adresser, London House, Monthey. 292

On demande de suite **une sommelière** pour café-restaurant, connaissant bien le service, bonnes références exigées. Adresser offres au Nouvelliste qui indiquera. 285

On demande une fille de 30 à 40 ans, sachant faire une **bonne cuisine** pour ménage simple. Gage fr. 40-50. Références exigées. S'ad. à Mlle ROCHAT, 31 rue Martharav. LAUSANNE. 863

On demande à louer pour les vacances d'été, un **petit chalet** meublé, de 7 ou 8 lits, si possible à proximité d'une gare. S'adresser sous H 3228 N, à Haassenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande de suite **bonne fille de cuisine** ainsi qu'un **cocher d'omnibus**. S'adresser Hôtel Kluser, Martigny. 283

On demande pour la saison d'été **2 garçons de cuisine** **2 FILLES DE CUISINE**. S'adres. à E. LORÉAN, Choëx. 860

Maison M. Schärer, S.A.
BANDAGISTES — ORTHOPÉDISTES
LAUSANNE Téléphone 672
Ancienne maison recommandée 1377

FABRICATION de membres artificiels, appareils orthopédiques, ceintures, bandagés en tous genres, articles sanitaires et de pansements, articles de caoutchouc, instruments de chirurgie, etc.
Ateliers spéciaux dans la maison

SAVON D'OR Schuler

Sans user de vaine hyperbole
On peut dire en quatre paroles
« Ménagère qui veut épargner ton effort
Recours à la vertu du parfait « Savon d'or »

Widmann & Cie
FABRIQUE DE MEUBLES
(près de l'église prot.) Sion (près de l'église prot.)
Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas, restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à coucher, salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne, couteil, crin animal et végétal. 1168
Marchandise de choix. — Prix avantageux.

SIERRE
Marché aux Légumes et Fruits
chaque vendredi matin sur l'Avenue de la Gare
Ouverture
Vendredi 24 Mai
(Il ne sera pas perçu de location pour la place)

et plus de primes n'ont pas encore été réclamés parce que les valeurs à Lots ne sont pas vérifiées régulièrement.

Adressez-vous pour cela et pour tout renseignement s'y rapportant à la **BANQUE STEINER & Cie, Avenue de la Gare, LAUSANNE.** H 32317 L 858

Les machines à coudre **PF AFF**
ET LA SILENCIEUSE
Ventes par acomptes Catalogue gratis



sont sans contredit les meilleures et les plus avantageuses. Grand dépôt chez **Henri MOUET, horloger à Martigny-Ville.** 217

Institut
Minerva
Zurich, IV 1386
PRÉPARATION rapide et approfondie **Polytechnicum et à l'Université Maturité**

Remède naturel et bon marché
Extrait du meilleur pin de Norvège

Goudron Burnand
Produit suisse
30 ans de succès contre **Catarrhes, Toux Bronchites**
Hautes récompenses aux expositions
Fr. 1.50 dans toutes les Pharmacies 1356

A vendre une belle poussette
à 4 roues, en bon état, bon marché. S'adresser à Mme Meier chez M. Morren, charroir, Martigny-Bourg. 288

La Petite Revue
Gazette du Village
paraît 2 fois par semaine à **Lausanne**
Tirage : plus de 10,000 ex. Très répandu dans les petites villes, villages et campagnes du canton de Vaud et de la Suisse française, sa publicité convient, on ne peut mieux, pour les demandes de personnel de campagne et de maison.
Prière d'adresser les ordres à l'agence de publicité **Haassenstein & Vogler, Lausanne.** 1422

Règles Méthode infail. pr. ts. retards mensuels. Ecrire Pharm. de la Loire, No 17 à Chantenay-Nantes, France 1064

BANQUE DE SION
DE KALBERMATTEN & Cie
Compte de chèques postaux II 142

Nous recevons actuellement des dépôts :
Sur Carnets d'Epargne à 4 1/2 %
pour toutes sommes
Livrets gratuits

Contre Obligations à 4 1/2 %
nominatives ou au porteur
Timbres à notre charge
Conditions spéciales pour dépôts importants 275

TACHES de ROUSSEUR
disparaissent rapidement par l'emploi du lait antiphélique; en flacons de fr. 2.50 et 1.50 chez MM. JAMBÉ, ph., Châtel-St-Denis; dans les Pharmacies et chez les Coiffeurs-parfumeurs. 242

Vélos
Vente - Réparations - Location
Travail consciencieux.
Prix modérés. 260
Ed. Heintzen, St-Maurice

Maladies des yeux
Consultations tous les jours de 2 à 4 h. excepté le dimanche. **Docteur A. Dutoit, MONTREUX.** Grand'Rue 62, Avenue des Alpes 41. 277

Une dame **CHERCHE à SIERRE** dès septembre pour séjour prolongé une chambre très tranquille avec ou sans pension. Adresser offres : **Brocc-Galet Bouleyres.** 266

Imprimerie
St-Augustin
St-Maurice
- Impressions - en tous genres pour commerce - - - et industrie